

nos plus dévoués auxiliaires dans l'organisation des divers congrès qui, depuis celui de 1910, se sont tenus successivement dans notre diocèse.

Tout en attachant un grand prix aux manifestations extérieures, les prêtres-adorateurs s'appliquent surtout à préparer ces séances d'études qui seules peuvent assurer aux Congrès des fruits sérieux et durables. Ceux-là le savent à qui il a été donné en 1910 d'assister aux réunions sacerdotales en la chapelle des Pères du Très Saint-Sacrement, où est établi le centre de l'Association au Canada. Tous se souviendront longtemps de ces heures bénies où, sous la présidence du cardinal-légat, prêtres et évêques ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme pour chanter au Dieu de l'Eucharistie l'hymne de leur foi et de leur amour, pour aviser ensemble aux meilleurs moyens de travailler au règne eucharistique de Jésus-Christ dans les âmes. Les cérémonies religieuses si imposantes de notre grand Congrès eurent, certes, leur haute signification et une portée considérable, mais ne devons-nous pas reconnaître qu'au point de vue des résultats pratiques, rien n'a surpassé les séances d'études et celles des prêtres en particulier ?

Voilà pourquoi nous avons tenu à faire bénéficier notre diocèse de réunions semblables, en convoquant les membres de notre clergé au congrès sacerdotal de 1913. Vous vous rappelez que notre désir, clairement exprimé dans notre circulaire de janvier de la même année, était " d'avoir chaque année notre congrès et d'y mettre en commun nos lumières et notre expérience pour le plus grand bien des âmes qui nous sont confiées ".

Le Congrès national des Prêtres-Adorateurs venait donc répondre, on ne peut mieux, à nos intentions et à nos désirs ; il se trouve être, ainsi que nous l'écrivions en juillet dernier au supérieur des Pères du Très Saint-Sacrement, " le complément naturel de ces assises qui ont eu pour but d'ancrer plus